GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉNÉRATION 2030

Pour une jeunesse **plus sportive, engagée et responsable**

Cahier des charges
Septembre 2026

Sommaire

Préambule et enjeux **2**

Axes de développement **3**

- Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif 3
- Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs 3
- S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique 4
- Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé 5
- Accompagner le parcours des élèves et étudiants sportifs de haut niveau 5

Principes directeurs de la labellisation **6**

- Favoriser la continuité avec le label Génération 2024 6
- Obtenir un label 6

Pilotage et évaluation **8**

- Pilotage local et national 8
- Une évaluation à plusieurs niveaux 8

Promotion du label **9**

ANNEXE 1 - Cahier des charges 1er degré **10**

ANNEXE 2 - Cahier des charges 2nd degré **12**

ANNEXE 3 - Cahier des charges enseignement supérieur **14**

ANNEXE 4 - Cahier des charges 1er degré AEFE **17**

ANNEXE 5 - Cahier des charges 2nd degré AEFE **19**

ANNEXE 6 - Cahier des charges ESMS **21**

ANNEXE 7 - Cahier des charges établissements du sport **22**

ANNEXE 8 - Des ressources pour faciliter la mise en œuvre de la labellisation « Génération 2030 » .. **25**

Préambule et enjeux

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont constitué un tournant pour la place du sport dans la société française, en faisant émerger une dynamique nationale fondée sur les valeurs d'excellence, d'inclusion, de solidarité et de respect. À l'École, le label Génération 2024, initié dès 2017, a renforcé les liens avec le mouvement sportif, ainsi qu'avec les collectivités territoriales, en particulier celles disposant du label Terre de Jeux 2024, mobilisant ainsi l'ensemble des parties prenantes en faveur de la promotion d'un sport pour tous, accessible à tous.

Dans cette continuité, le label Génération 2030 porte une ambition renouvelée : il engage les écoles, les établissements scolaires, les établissements relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, les établissements ou services médico-sociaux (ESMS) et les établissements agricoles, dans une démarche de « pratique physique augmentée », c'est-à-dire une approche du sport plus variée, plus adaptée au contexte et à l'environnement, plus régulière et plus accessible. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le volume de pratique, mais aussi d'en diversifier les formes, de renforcer son accessibilité, de l'ancrer dans les territoires et de la relier aux grands enjeux contemporains que sont la citoyenneté, la lutte contre la sédentarité et l'adaptation aux changements climatiques.

Ce label s'inscrit également dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030, organisés par le comité d'organisation des Alpes françaises 2030, qui porteront une vision sobre, responsable et durable du sport. Le label et le programme qui lui est associé (temps forts, désignation de référents Génération 2030 au sein des rectorats, comités de pilotage des acteurs, mise à disposition de ressources pédagogiques, etc.) contribuent à préparer cette échéance en mobilisant les jeunes autour d'une pratique sportive compatible avec les défis environnementaux et les transformations des territoires, en particulier ceux de montagne et de pleine nature. Il s'inscrit également au-delà, dans la perspective de construire une génération sportive.

Les fédérations sportives scolaires et universitaires sont au cœur de cette dynamique. Elles accompagnent le développement d'un sport scolaire exigeant, formateur et accessible, qui contribue également à la santé, à l'émancipation et à la conscience écologique des élèves. Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels avec lesquels les écoles et établissements engagés sont encouragés à travailler, dans l'objectif d'inscrire durablement leur démarche dans les projets éducatifs portés par ces territoires.

Ancré dans une dynamique portée au cœur des projets d'écoles et d'établissements, cet engagement a pour ambition de s'articuler, le cas échéant, avec les autres labels existant en proposant une complémentarité et une convergence des objectifs et des actions. Le label, reconnu par les bénéficiaires, valorisé par les services de l'État au travers de la qualité des actions menées par un échelonnement à trois niveaux, et identifié par les partenaires (collectivités et mouvement sportif), permettra une identification et une reconnaissance de l'implication des structures scolaires ou universitaires.

Ce cahier des charges précise les critères, les attendus et les modalités de labellisation. Il constitue un cadre d'engagement pour les équipes éducatives, les collectivités territoriales et les partenaires du sport et de l'éducation, afin de construire ensemble des établissements scolaires et d'enseignement supérieur plus actifs, plus résilients et pleinement engagés dans la transformation de notre société. La labellisation permettra une identification et une reconnaissance par les réseaux et partenaires locaux qui pourront être valorisées à l'occasion de différents événements ou organisations.

Axes de développement

Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

En complémentarité de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, les écoles et les établissements proposent des activités physiques et sportives, en lien avec leurs différents partenaires, en particulier les clubs sportifs. Accessibles à tous les élèves et étudiants, favorisant l'inclusion, l'adaptation aux besoins spécifiques des participants (santé, handicap, niveau de pratique) et l'égalité filles/garçons, ces offres peuvent être articulées avec les enjeux du label Égalité filles-garçons et du label Edusanté.

Ainsi, de nombreux établissements ou écoles proposent des offres sportives complémentaires, dans le cadre des associations sportives scolaires ou des enseignements facultatifs et des dispositifs spécifiques, pouvant ouvrir à des partenariats avec des fédérations ou des associations. Il est particulièrement conseillé de développer un projet structurant avec un club sportif.

Les associations sportives scolaires, en partenariat avec certaines fédérations sportives, permettent de développer chez les élèves volontairement engagés, le goût de la pratique sportive, de l'effort, du bien-être individuel et collectif et l'envie de progresser. Elles favorisent l'engagement associatif et la responsabilité, par exemple dans des rôles sociaux (arbitre, organisateur, secouriste, délégué…), et s'inscrivent ainsi dans une perspective d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les sections sportives scolaires (SSS) et les sections sportives de l'enseignement agricole (SSEA) sont des dispositifs permettant aux élèves d'avoir une pratique sportive supplémentaire et, adossées à un partenariat établissement-club, de prolonger cette pratique en dehors du cadre scolaire.

Les enseignements optionnels, de spécialité au lycée général, les unités facultatives du secteur sportif (UF2S) au lycée professionnel, les certificats de spécialisation ou encore les unités d'enseignement optionnelles du supérieur constituent des opportunités de consolider les compétences et savoirs des élèves et étudiants dans le domaine du sport et de l'animation et de pouvoir, éventuellement, s'orienter vers des métiers liés au secteur sportif.

Au sein des ESMS, le référent pour l'activité physique et sportive informe régulièrement les jeunes accompagnées par l'établissement de l'offre d'activité physique et sportive assurée au sein de l'établissement et à proximité de celui-ci. Il veille à ce que l'information délivrée soit claire et adaptée à la compréhension de tous.

Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

L'année scolaire est rythmée par au moins trois temps forts : la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre, en lien avec la Fête du Sport le 14 septembre, la Semaine olympique et paralympique (SOP) au printemps, et la Journée olympique le 23 juin. Les établissements labellisés participent à ces temps forts.

L'année universitaire est jalonnée également de temps incontournables : les Villages sport de rentrée, également articulés avec la Fête du Sport, la journée internationale du sport universitaire en septembre et la Semaine olympique et paralympique (SOP).

Par ailleurs, la participation des écoles et établissements labellisés à la Journée paralympique, régulièrement organisée en début d'année scolaire est très fortement encouragée.

La SOP poursuit deux objectifs : d'une part, la valorisation de la pratique sportive, et particulièrement celle des enfants et des jeunes en situation de handicap, en intégrant des rencontres sportives partagées, et, d'autre part, la valorisation du sport comme outil pédagogique et éducatif, en proposant des animations autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme, et en utilisant des ressources pédagogiques dédiées.

Au-delà de ces temps forts nationaux, les manifestations sportives et para sportives sont un moyen éducatif puissant, car elles combinent plusieurs dimensions. Au niveau local, les événements sportifs agissent comme des spectacles vivants. Au-delà de la performance, le sport est un fait culturel qui véhicule des identités et des valeurs. Il permet d'appréhender des formes d'expression et un patrimoine immatériel. Être spectateur permet d'éveiller sa sensibilité et d'enrichir sa perception du monde. Prendre part à ces moments permet aussi d'ouvrir son esprit et de poser un nouveau regard sur le handicap. Promouvoir l'engagement en tant qu'observateur averti ou bénévole lors d'événements locaux ou de rencontres majeures permet de développer une culture sportive, de renforcer les compétences et de favoriser la cohésion.

Le sport peut ainsi constituer un support pertinent dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) ainsi que dans celui de l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Il peut également constituer une opportunité de renforcer la cohésion entre les jeunes, en lien avec le label Euroscol, dans le cadre de mobilités européennes. De même, les programmes d'échanges sportifs franco-allemands proposés par le CNOSF et l'OFAJ peuvent contribuer à cet objectif.

La participation à l'organisation de manifestations sportives de manière durable trouve un écho particulier dans la labellisation des établissements scolaires en démarche globale de développement durable (E3D). Ce lien renforce les actions locales et la sensibilisation, faisant de l'engagement E3D un atout majeur pour assurer un héritage durable et une adaptation concrète aux changements climatiques.

S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

L'augmentation du nombre de pratiquants dans les associations sportives, scolaires, universitaires et fédérales, nécessite de mobiliser davantage les équipements sportifs et les espaces de pratiques, y compris en milieux urbain et naturel, pour des pratiques aussi bien de loisirs que d'entraînement ou de compétition. Dans ce contexte, il est indispensable de mettre en œuvre un partage optimisé des installations. Une telle démarche impose une implication active et coordonnée des écoles, des établissements scolaires, universitaires, agricoles ou médico-sociaux, du mouvement sportif et des collectivités territoriales. Cette mutualisation permet non seulement de garantir un accès juste et adapté aux besoins diversifiés des élèves, des licenciés et des autres usagers, mais aussi de maximiser l'utilisation et la valorisation du patrimoine sportif local.

Dans l'objectif des Alpes françaises 2030, un accent particulier sera mis sur les sports de nature, en particulier de montagne. Les séjours sportifs et éducatifs doivent pouvoir être proposés aux élèves dans le 1er et le 2d degré, et aux étudiants au moins une fois dans leur cursus. Cette disposition est particulièrement attendue pour les établissements labellisés à des niveaux 2 et 3.

De même que les équipements propres aux écoles ou établissements, les espaces naturels, sites et itinéraires, doivent pouvoir également être ouverts à la pratique d'activités physiques et sportives, le cas échéant sous le contrôle des collectivités propriétaires. Ils peuvent offrir des pratiques permettant un partage harmonieux avec les usagers locaux et en cohérence avec les offres développées dans le cadre du tourisme, et inciter au développement des mobilités actives.

Enfin, les actions mises en œuvre devront concourir à une meilleure appropriation par les élèves et les étudiants de la culture olympique et paralympique, ainsi que de la culture de la montagne et des sports d'hiver.

Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé

L'activité physique et sportive développe des compétences propres, mais elle contribue aussi à l'épanouissement et à la réussite de l'enfant et du jeune. L'éducation par le sport, dans les temps de l'école et les temps extrascolaires, détermine la capacité d'un individu à préserver sa bonne santé tout au long de la vie. Elle structure la relation du jeune à son corps et aux autres par le « faire ensemble ». Elle l'ouvre à son environnement et aux enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique. Les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) invitent à créer, dès le plus jeune âge, des habitudes relatives à la pratique régulière d'activités physiques et sportives. Celles-ci contribuent au plein épanouissement du jeune et développent sa capacité à préserver sa bonne santé. Par ailleurs, en l'accompagnant vers une ouverture à son environnement, le sport est également propice à l'acquisition de savoirs et de savoir-être dans le cadre d'enseignements pluridisciplinaires.

La réalisation des heures d'EPS et la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne (30APQ) dans les écoles doivent être effectives. Les associations agréées ayant développé une expertise reconnue dans les domaines sportifs, de la santé, du vivre ensemble ou encore du développement durable peuvent être utilement sollicitées dans le cadre de l'initiation, de la découverte ou du renforcement d'une culture sportive. L'intégration de la dimension active de l'éducation et des enseignements dans la démarche de labellisation Edusanté y occupe une place prépondérante.

Certains savoirs, tels que le savoir nager et le savoir rouler à vélo, relevant également d'enjeux sécuritaires et d'évaluation des risques, doivent être enseignés, et leur acquisition formellement attestée, afin de permettre la pratique libre et en toute sécurité d'activités sportives ou de loisirs au sein de l'école, mais aussi et surtout du cercle amical et familial.

Accompagner le parcours des élèves et étudiants sportifs de haut niveau

Le modèle français du sport de haut niveau prend en compte les valeurs essentielles de respect de l'individu, de l'intégrité physique et morale, et de l'éthique, ainsi que la formation et le devenir professionnel ou la reconversion des sportifs de haut niveau. Cette démarche volontariste se concrétise au travers de la circulaire du 15 décembre 2023 portant sur le renforcement du parcours sportif de l'élève et de la circulaire du 30 janvier 2023 relative à l'organisation des études supérieures des sportifs et sportives de haut niveau. Il s'agit de s'adapter à l'élévation du niveau de la concurrence internationale, y compris quant aux règles de qualification, dans les rendez-vous majeurs (notamment les Jeux olympiques et paralympiques). L'optimisation des conditions permettant la conduite et la réalisation du double projet scolaire et sportif permet à ces élèves de développer des compétences qu'ils peuvent réinvestir et partager avec leurs pairs en contribuant à la mixité scolaire, sociale et citoyenne.

Principes directeurs de la labellisation

Favoriser la continuité avec le label Génération 2024

Les écoles et établissements labellisés Génération 2024 sont automatiquement labellisés Génération 2030 de niveau 1, sauf avis contraire de leur part. Il est attendu un investissement progressif mais effectif dans l'ensemble des 5 axes du label Génération 2030. Si leur engagement correspond à un niveau 2 voire 3, ils devront déposer un dossier de candidature correspondant au niveau souhaité selon la procédure décrite ci-après.

Obtenir un label

Les référents académiques Génération 2030 communiquent le calendrier des opérations de dépôt et d'instruction des dossiers de labellisation.

Les équipes de direction des écoles et établissements désireux de s'engager dans la démarche de labellisation Génération 2030 déposent un dossier auprès du rectorat de leur académie via la plateforme « démarche numérique ». L'adhésion des équipes éducatives, des familles, des élèves, des étudiants, des responsables associatifs ainsi que des collectivités territoriales est indispensable à la réalisation, à différents niveaux, des cinq axes définis. Cette labellisation doit s'inscrire dans le projet d'école/d'établissement, intégrant les valeurs de la République et les principes d'égalité, d'inclusion des personnes en situation de handicap, d'éco-citoyenneté et de lutte contre les discriminations, et en cohérence avec d'éventuelles candidatures à d'autres labels éducatifs.

L'obtention du label vient encourager et reconnaître la volonté de développer la pratique sportive. Les dossiers de candidature mettent en évidence la manière dont le cahier des charges est pris en compte dans les dispositifs, les projets pédagogiques et les innovations arrêtées par les équipes pédagogiques. Le degré de maturité du projet ou d'engagement permet d'accéder aux différents niveaux de labellisation (de 1 à 3). Les tableaux situés en annexe indiquent, pour chaque degré ou type d'établissement, les attendus pour chacun de ces trois niveaux. **Pour chaque niveau, il n'est pas attendu des structures scolaires ou du supérieur que celles-ci mettent en œuvre tous les items proposés dans chacun des axes**. Le niveau 1, 2 ou 3 sera délivré sur la base des actions réalisées et en prenant également en compte le degré d'engagement dans les projets ainsi que leur cohérence.

L'école ou l'établissement labellisé bénéficie d'une marge de souplesse dans la mise en œuvre de son projet afin de s'adapter au mieux aux possibilités et contraintes de son territoire. Les actions conçues et mises en œuvre impliquent de travailler étroitement avec les collectivités territoriales, ainsi que de tisser des liens avec le mouvement sportif local et éventuellement les entreprises. La cohérence avec les projets développés par les collectivités territoriales doit apparaître, le cas échéant, dans les demandes de labellisation.

Par ailleurs, la labellisation Génération 2030 peut s'inscrire dans la mise en œuvre du parcours éducatif de santé, du parcours citoyen, du parcours avenir et du parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle peut s'adosser à des organisations pédagogiques pluridisciplinaires ou inter-degrés.

Pour tous les établissements labellisés, la participation à la Semaine Olympique et Paralympique devient obligatoire.

Pour bénéficier du label, les écoles et les établissements doivent respecter l'effectivité des horaires d'EPS prévus dans les programmes. Elles peuvent en outre utilement s'appuyer sur l'association sportive adhérente à l'une des fédérations scolaires ou universitaires (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, FFCU), Les établissements labellisés du 1er degré devront disposer d'une affiliation USEP / UGSEL obligatoire à partir

du niveau 2. Les établissements labellisés du 2d degré / agriculture à partir du niveau 2 devront justifier d'une dynamique « sport scolaire » à partir notamment de leur taux de licencié.

Les candidatures aux niveaux 1 et 2 sont transmises et instruites selon le calendrier indiqué par chaque rectorat. Concernant les candidatures de niveau 3, les demandes doivent être déposées avant le 1er avril de chaque année. La labellisation de niveau 3 sera attribuée par une commission nationale au 31 mai de chaque année. Les dossiers et avis portés en académie devront être transmis par les comités de pilotage locaux avant le 30 avril à la DGESCO, qui transmettra aux membres du comité de pilotage national et assurera la coordination avec chacun d'eux. Les écoles et les établissements sont informés de la décision rendue avant la fin de l'année scolaire.

Le formulaire de demande en ligne sur « démarche numérique » comprend des critères obligatoires à satisfaire dont le renseignement de l'identité administrative « nom d'établissement » et l'UAI du labellisé, et le renseignement de tous les items de l'annexe correspondante à leur type d'établissement, y compris des niveaux inférieurs au niveau demandé.

La validation nationale des labels attribués s'effectue au 1er juin de chaque année pour tous les niveaux et les académies ont la possibilité de valider les demandes de niveaux 1 et 2 parvenues après le 1er avril, au 1er décembre.

Le label sera attribué à une école ou un établissement dans le niveau correspondant jusqu'en 2030. Il pourra lui être retiré par la commission territoriale de labellisation en cas de non-respect des obligations du présent cahier des charges ou à sa demande.

Les structures labellisées disposeront d'un kit graphique de promotion du label fourni par leur ministère de tutelle et s'engagent au respect des conditions générales d'utilisation et de respect de la charte graphique Génération 2030.

Pilotage et évaluation

Pilotage local et national

Au niveau académique, une commission dédiée, placée sous l'autorité du recteur d'académie et émanant du comité de région académique sport éducation, sera mise en place. Elle devra intégrer le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (Drajes), des représentants des SDJES, des représentants du rectorat et des DSDEN, des chefs d'établissements et directeurs des écoles, des représentants de la DRAAF, de l'ARS des collectivités territoriales dans leurs différents niveaux, du CROS, du CPSF, de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL, de la FFSU, de la FFCU, et des associations représentantes des parents. Des déclinaisons départementales de la commission académique sont possibles. Elle sera chargée de la validation des propositions qui pourront émaner de sous-commissions plus restreintes, dont la composition sera définie en académie. Cette instance délivre les labels de niveau 1 et 2, et formule un avis sur les demandes de niveau 3 transmis au comité de pilotage national avant le 30 avril.

Le recteur d'académie, le recteur délégué à l'ESRI, le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport les directeurs régionaux de l'agriculture, du handicap et de la santé, chacun en ce qui le concerne, nomment un référent Génération 2030 en charge du suivi de la labellisation. Les référents Génération 2030 ont pour mission la coordination des actions développées par les écoles et établissements labellisés, le suivi des relations entre l'académie ou la région académique, le mouvement sportif et les collectivités. Sous l'autorité du recteur, ils animent la commission territoriale de labellisation. Ils jouent un rôle incitateur en direction des écoles et établissements, conduisent l'expertise des demandes de labellisation, valorisent les initiatives locales en faveur de la promotion des valeurs de l'olympisme et du paralympisme dans le système scolaire et d'enseignement supérieur, soutiennent la promotion des temps forts annuels et assurent le lien avec les administrations centrales respectives.

Au niveau national, le suivi du dispositif de labellisation Génération 2030 est assuré par le comité de pilotage du label Génération 2030. Ce comité de suivi comprend des représentants de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), de la direction des sports (DS), de la délégation à la communication (Delcom) des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative, de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (Dger), de la direction générale de la cohésion sociale (Dgcs), de la direction générale de la santé (Dgs), des corps d'inspection, du mouvement sportif, olympique et paralympique, des fédérations scolaires et universitaires, des ministères partenaires et du COJOP Alpes Françaises 2030.

Une évaluation à plusieurs niveaux

Les équipes éducatives veilleront à prévoir une évaluation du dispositif mis en place. Un certain nombre d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs au regard des 5 axes constitutifs du label mis en perspective avec le niveau de labellisation obtenu sera à renseigner à la fin de chaque année scolaire et du supérieur. Les éléments et cibles constituant ce tableau de bord sont annexés du présent cahier des charges.

Les effets d'un label ne pouvant être mesurés que sur plusieurs années, une évaluation des bénéfices éducatifs ou scolaires à l'échelle académique sera réalisée avant 2030.

Promotion du label

Un établissement labellisé Génération 2030 se verra proposer en priorité l'accès à une billetterie populaire permettant d'assister à des grands événements sportifs d'ici à 2030.

Les ministères et leurs services déconcentrés communiqueront aux partenaires locaux de l'école ou de l'établissement (collectivités locales, mouvement sportif, acteurs économiques, etc.) l'obtention de leur label afin de promouvoir l'engagement de la structure au service du développement de la pratique physique et sportive et renforcer les collaborations avec eux.

ANNEXE 1 -Cahier des charges 1er degré

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Informer les familles sur l'offre sportive territoriale des clubs	Lors de la réunion de rentrée avec les familles, valoriser l'offre sportive et parasportive des clubs locaux pour les jeunes, en particulier les clubs accueillant les jeunes en situation de handicap par le recours au guide « trouve ton parasport, le handiguide et les réseaux locaux »
	1	Favoriser les passerelles entre l'école et les clubs sportifs locaux	Mettre en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs locaux dans le cadre par exemple du PeDT, du plan mercredi ou de l'école ouverte
	2	Créer une association sportive affiliée à l'USEP ou à l'UGSEL	Participer aux programmes et rencontres proposés
	2	Organiser des pratiques partagées avec des IME ou ULIS	Constituer des équipes mixant les publics lors de rencontres de sport partagé
	3	Faire intervenir un sportif de bon/haut niveau dans l'école	Organiser un événement moteur pour créer une dynamique à l'intérieur de l'école et médiatiser l'opération.
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Participer au minimum à un autre événement national « G30 »	JNSS – Fête du Sport, journée olympique, journée paralympique
	2	Assister en tant que spectateur éclairé à un événement sportif et/ou parasportif	Assister à un match d'une équipe locale évoluant en championnat national ou à une rencontre parasportive organisée en proximité
	2	Faire interagir les élèves avec un sportif local	Organiser une interview préparée avec les élèves afin d'échanger sur un parcours sportif
	3	Organiser une sortie scolaire lors d'un événement sportif à envergure nationale ou internationale sur une thématique définie	Dans le projet d'école, inscrire un projet éducatif multidisciplinaire en lien avec une thématique (sport féminin, sport adapté, etc.)
	3	Concevoir un projet pédagogique intégrant une dimension sportive internationale sur une thématique donnée	Dans le projet d'école, inscrire un projet de mobilité et/ou d'échange épistolaire avec par exemple le support e-twinning Erasmus

Axes	Niveau	Items	Exemples
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche	Envisager l'utilisation des différents types d'espaces extérieurs pour la pratique des activités physiques
	1	Promouvoir les gestes écoresponsables dans l'organisation des événements sportifs ou la pratique sportive	Sensibiliser les élèves aux gestes écoresponsables : mobilités actives, opération 0 déchet, etc.
	2	Sensibiliser les élèves à l'utilisation respectueuse des espaces partagés	Faire connaître les bonnes pratiques dans les espaces ouverts
	2	En lien avec la collectivité propriétaire, optimiser l'occupation des installations pour un meilleur partage	Utiliser effectivement les infrastructures attribuées et pour l'usage prévu
	3	Organiser dans les espaces naturels des événements en lien avec le label E3D	À l'occasion d'un séjour scolaire ou ponctuellement, programmer une course avec ramassage de déchets regroupant élèves et familles
	3	En lien avec la collectivité, aménager la cour de l'école pour la rendre active, non genrée et végétalisée	S'inspirer des propositions formulées par Paris 2024, en prenant en compte l'accessibilité de ces aménagements
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	1	Mettre en place et articuler de façon effective les 3 h d'EPS et les 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne	Cf. ressources éduscol
	1	Favoriser l'apprentissage de l'aisance aquatique et du savoir nager	Saisir l'attestation d'ASNS dans le LSU, organiser des « classes bleues »
	2	Organiser des jeux sportifs favorisant l'acquisition de Compétences Psycho-sociales	Mettre en place des situations de jeux coopératifs
	2	Organiser l'obtention de l'attestation du Savoir Rouler À Vélo	Se rapprocher des associations développant ce programme
	3	Développer une culture et une éthique sportive	Dans les enseignements, utiliser des supports liés au sport (cf. fiches ressources) et accrocher l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté »
	3	Encourager le recours aux mobilités actives	Inviter les familles à repenser leurs modalités de déplacement entre domicile et école
Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau (ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'école)	1	Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales	Répondre aux besoins ponctuels des élèves sportifs compte tenu des contraintes compétitives
	2	Optimiser l'emploi du temps afin de permettre de concilier harmonieusement pratiques scolaire et sportive	Positionner les séances d'EPS dans la journée et dans la semaine pour répartir les charges de sollicitations physiques
	3	Accompagner des sportifs listés	Aménager l'emploi du temps de l'élève et accompagner l'acquisition des savoirs fondamentaux

ANNEXE 2 -Cahier des charges 2d degré

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Réaliser une information sur l'offre sportive de l'établissement	Lors des réunions avec les familles, valoriser l'offre sportive et parasportive de l'association sportive, et, le cas échéant, des dispositifs proposés (section sportive scolaire, école ouverte, etc.)
	1	Mettre en œuvre des partenariats avec les associations sportives locales	Favoriser les mises en relation et le conventionnement des établissements scolaires de bassin avec les clubs dans le cadre de l'école ouverte
	2	Dynamiser l'association sportive scolaire	Participer aux programmes et rencontres proposées par l'UNSS ou l'UGSEL et mobiliser un taux d'élèves licenciés à minima proche de la moyenne nationale
	2	Organiser des pratiques partagées avec les élèves en situation de handicap.	Constituer des équipes mixant les publics lors de rencontres de sport partagé, scolarisés en milieu ordinaire ou en ULIS, SEGPA, IME…
	3	Mettre en place une section sportive scolaire en partenariat avec un club local	Voir circulaire du 15/12/2023
	3	Faire intervenir un sportif de haut niveau dans l'établissement	Organiser un événement moteur pour créer une dynamique à l'intérieur de l'école et médiatiser l'opération.
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Participer aux temps forts annuels	JNSS, SOP (déposer le projet), journée olympique ou encore journée paralympique
	1	Organiser une mise en valeur de projet ou réussite sportive interne à l'établissement	Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative
	2	Participer à un événement de dimension nationale (local)	Assister à un match d'une équipe locale évoluant en championnat national
	2	S'appuyer sur un grand événement sportif pour construire des séquences pédagogiques	Utiliser l'actualité sportive comme support pédagogique ou éducatif
	3	Organiser une sortie scolaire lors d'un événement sportif	Faire découvrir un événement aux élèves en lien avec leur pratique, L'inscrire dans un projet interdisciplinaire.
	3	Concevoir un projet pédagogique intégrant une dimension sportive internationale sur une thématique donnée	Dans le projet d'établissement, inscrire un projet de mobilité et/ou d'échange, avec par exemple le support e-twinning, Erasmus ou l'OFAJ

Axes	Niveau	Items	Exemples
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	S'assurer que les équipements sportifs sont bien déclarés	Cf. data.es
	1	En lien avec la collectivité propriétaire, optimiser l'occupation des installations pour un meilleur partage	Signer une convention tripartite avec une association sportive et la collectivité propriétaire pour une utilisation hors temps scolaire
	2	Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche	Envisager l'utilisation des différents types d'espaces pour la pratique des activités physiques
	2	Organiser dans les espaces naturels des événements en lien avec le label E3D dans le cadre des actions éducatives	Programmer un plogging (ramassage de déchets sportif) avec élèves et familles dans le cadre du CVC/CVL
	3	Intégrer une dimension sportive aux projets européens et internationaux	Intégrer un moment sportif dans les projets de mobilité ou d'échange (Erasmus, OFAJ, voyages scolaires)
	3	Organiser un séjour scolaire axé sur les sports de montagne et de nature aux 4 saisons ou une sortie scolaire utilisant les mobilités actives	Organiser un séjour éducatif et sportif en montagne. Mettre en place un programme « mon patrimoine à vélo »
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	1	Proposer plusieurs temps d'AS dans la semaine	Pause méridienne, fin d'après-midi, mercredi
	1	Mettre en œuvre les tests de condition physique pour les élèves de 6e	Voir ressources éduscol
	2	Organiser des rencontres sportives interclasses favorisant l'acquisition de compétences psycho sociales	Mettre en place des situations de jeux coopératifs
	2	Inciter les élèves et familles à utiliser les mobilités douces pour les déplacements domicile - école	Informer les familles sur les bénéfices physiques et environnementaux de ce mode de déplacement
	3	Développer une culture et une éthique sportive	Dans les enseignements, utiliser des supports liés au sport (cf. fiches ressources), accrocher l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté »
	3	Développer des partenariats avec une Maison sport santé	
Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau (ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'établissement)	1	Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales et/ou scolaires	Répondre aux besoins ponctuels des élèves sportifs compte tenu des contraintes compétitives
	2	Mobiliser les élèves SHN de l'établissement pour une mise en valeur de leurs compétences auprès des autres élèves	Organiser une journée des talents dans l'établissement
	3	Mettre en place un parrainage de promotion avec d'anciens élèves SHN de l'établissement	Conserver un lien avec les anciens SHN scolarisés pour faire profiter de leurs expériences les nouveaux entrants

ANNEXE 3 -Cahier des charges enseignement supérieur

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Informer les étudiants sur l'offre de pratique des clubs sportifs locaux	Site internet du SUAPS ou SIUAPS Village sport
	1	Information des étudiants sur les possibilités de pratiques de pleine nature dans l'environnement de l'établissement et des solutions locales d'accessibilité à ces pratiques pour les élèves en situation de handicap	Affichages Réseaux sociaux
	1	Information auprès des étudiants sur les événements sportifs locaux	Vente de billets pour les événements sportifs locaux
	2	Faciliter l'engagement des étudiants dans la vie associative universitaire et sportive locale	Communication des besoins des clubs (bénévole au sein des clubs ou manifestations sportives, aides pour sportifs en situation de handicap)
	2	Conventionnement et actions de partenariat entre l'établissement et des clubs sportifs	Mutualisation de matériel et d'équipements
	2	Apporter aux structures sportives responsables de l'organisation d'événements locaux l'appui d'étudiants et de personnels	Semaine olympique et paralympique Journées Olympique et Paralympique
	3	Stagiairisation d'étudiants dans le cadre de cursus de formation	Échanges de prestations
	3	Reconnaissance de la pratique sportive et de l'engagement de l'étudiant dans son cursus de formation	Intégration de crédits ECTS Bonification de la pratique sportive

Axes	Niveau	Items	Exemples
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Organisation et/ou participation à des actions inscrites dans le calendrier des grands événements promotionnels olympiques et paralympiques (temps forts annuels)	Mobilisation des équipes enseignantes impliquées dans l'animation des APS Organisation d'un Village Sport à chaque rentrée universitaire intégré dans les actions de promotion des APS de l'établissement et coordonné avec les autres événements promotionnels
	1	Développement et valorisation de recherches scientifiques ou d'innovations technologiques menées au sein de l'établissement en lien avec l'olympisme et le paralympisme	Participation des étudiants aux actions et événements (conception, organisation, mise en œuvre)
	2	Participation des étudiants sur ces événements validée et valorisée dans les cursus	Reconnaître les compétences acquises dans l'engagement local (chapitre 6.1 supplément au diplôme)
	2	Implication des dispositifs universitaires de bibliothèque ou de communication dans la préparation et communication sur les événements	Faire vivre et communiquer sur les partenariats Utiliser les ressources documentaires disponibles (Canopé…).
	3	Intervention des sportifs olympiques et paralympiques inscrits dans l'établissement sur les différents événements	Appui sur les supports de médiatisation Engagement des sponsors et mécènes Élargir ces interventions avec des témoignages accessibles et proches du jeune à des bénévoles (exemple d'un parent lors d'un grand événement sportif type JOP) et acteurs du sport (entraineurs, arbitres, dirigeant, etc.)
	3	Organisation de manifestations scientifiques sportives ou de vulgarisation pouvant accroître l'audience des événements promotionnels olympiques et paralympique	Mise en place d'événements estudiantins (rencontres, congrès, tables rondes…)
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	Déclarer les infrastructures permettant la pratique d'activités physiques ou sportives	Cf. Enquête DS
	2	Recenser les espaces possibles de pratique dans son environnement proche	Envisager l'utilisation des différents types d'espaces pour la pratique des activités physiques
	2	Optimiser l'occupation des installations sportives municipales et appartenant à l'État ou à l'établissement public par un meilleur partage	Conventionner avec une association sportive et une collectivité locale pour une utilisation hors temps scolaire et du supérieur

Axes	Niveau	Items	Exemples
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre des campus promoteurs de santé	1	Le développement de plannings d'enseignements intégrant des temps dédiés aux APS, y compris pour les étudiants en situation de handicap	Ancrer des habitudes de créneau de pratique physique et/ou sportive hebdomadaire quel que soit l'emploi du temps étudiant, puis celui de la vie professionnelle Jeudi après-midi, pauses méridiennes/fin de journées adaptées
	1	Contribuer à améliorer la santé mentale, réduire le stress, de la communauté étudiante et Ancrer des habitudes favorables pour leur futur	Ateliers d'auto perception, d'auto renforcement, ateliers du souffle, gymnastique douce, etc.) Ateliers sur l'activité physique, la nutrition, le sommeil et la santé mentale,
	2	Favoriser les modes de mobilité actives	Informer sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, ainsi que des espaces naturels et de tous les services de mobilités actives Développer les campus promoteurs de santé
	2	Développer des partenariats en santé	Maison sport santé Associations étudiantes
	3	Développer des journées bien-être, au sein des campus	Journées thématiques avec des ateliers de sensibilisation, prévention Événement sur le campus
	3	Inscrire dans le projet d'établissement une stratégie visant le développement de la pratique des activités physiques et sportives pour tous les étudiants et les personnels, selon leurs motivations et capacités	Promouvoir le concept général de campus actif et promoteur de santé Participation à des webinaires de présentation des stratégies portées par les établissements
Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau	1	Accès à l'enseignement supérieur	Prise en compte du statut dans les procédures d'admission Offre de formation adaptée
	2	Accompagnement personnalisé par l'établissement :	Nomination d'un référent par établissement, chargé du suivi des SHN en charge de la coordination avec les composantes et fédérations… Aménagement de formation et examens proposés par l'établissement (adaptation de l'emploi du temps, durée du cursus, priorité choix TP, TD, tutorat…)
	2	Pour les ESHN en situation de handicap	Nomination d'un enseignant référent pour les sportifs en situation de handicap
	2	Valorisation des compétences et reconnaissance de l'engagement étudiant en tant que SHN	Création d'un livret individuel de compétences Inscription de compétences spécifiques au supplément au diplôme

ANNEXE 4 -Cahier des charges 1er degré AEFE

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Réaliser une information de l'offre sportive locale	Un stand avec fascicules sur les clubs ou partenaires à l'entrée de l'école / lors de la pré-rentrée avec les familles, valoriser les clubs, partenaires locaux
	2	Proposer des activités accessibles à tous les élèves, quel que soit leur niveau, leur genre, leur culture et/ou leur capacité physique et cognitive	Proposer des activités handisport et/ou adaptées, des actions sportives collaboratives
	2	Créer une association sportive scolaire ou assimilé si le droit local n'existe pas	Programmer et participer aux programmes proposés
	3	Donner de la visibilité aux actions sportives inclusives (EBEP)	Constituer des équipes mixant tous les publics
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Participer à au moins un temps fort annuel de la Génération 2030	JNSS SOP et JO/JP
	1	Participer au minimum à un événement de ligue en distanciel	Se rapprocher des actions portées et proposées par les ligues sportives scolaires AEFE
	2	Lier un événement sportif à une culture ou une région du monde	Faire une initiation d'une activité sportive locale ou assister à une rencontre d'un sport local
	2	Lors de la mise en place d'actions phares, créer des séquences pédagogiques en interaction avec les délégations participantes,	Utiliser l'action comme support pédagogique
	3	Faire interagir les élèves avec un sportif de haut-niveau	Organiser une interview préparée avec les élèves
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	Recenser les espaces possibles de pratiques de proximité	Envisager l'utilisation des différents types d'espaces pour la pratique des activités physiques
	1	Promouvoir les gestes écoresponsables lors de la pratique sportive	Sensibiliser les élèves aux gestes écoresponsables via le BCD par exemple
	2	Sensibiliser les élèves à l'utilisation respectueuse des espaces partagés	Faire connaître les bonnes pratiques dans les espaces ouverts
	2	Fréquenter les équipements de proximité pour réduire les temps de transport motorisé	Utiliser la marche ou le vélo pour se déplacer sur des sites sportifs de proximité
	3	Organiser une sortie scolaire en lien avec l'EFE3D	Programmer une course avec ramassage de déchets regroupant élève et familles

Axes	Niveau	Items	Exemples
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	1	Mettre en place les 30 min d'activité physique quotidienne	Cf. ressources page Site AEFE, Carte de jeu 1, 2, 3, Jouez, éduscol
	1	Favoriser l'apprentissage du savoir-nager	Saisir l'attestation d'ASNS dans le LSU
	2	Organiser l'obtention du Savoir Rouler à Vélo	Enregistrer l'attestation sur la plateforme dédiée
	2	Intégrer des contenus de prévention dans les interventions scolaires	Faire venir des extérieurs sur des thématiques sanitaires ; organiser des débats,
	3	Encourager le recours à la marche active et aux vélos	Inviter les familles à repenser leur modalité de déplacement entre domicile et école
	3	Réfléchir ou installer une cour active accessible	batiscolaire.education.gouv.fr
Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau (ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'école)	1	Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales et/ou scolaires	Répondre aux besoins ponctuels des élèves sportifs de haut-niveau compte tenu des contraintes compétitives
	2	Optimiser l'emploi du temps afin de concilier harmonieusement pratiques scolaire et sportive	Positionner les leçons d'EPS pour mieux répartir les sollicitations physiques
	3	Accompagner les sportifs de haut-niveau précoces	Aménager l'emploi du temps de l'élève et accompagner l'acquisition des savoirs fondamentaux

ANNEXE 5 -Cahier des charges 2d degré AEFE

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Réaliser une information de l'offre sportive locale	Un stand avec fascicules sur les clubs ou partenaires à l'entrée de l'école / lors de la pré-rentrée avec les familles, valoriser les clubs, partenaires locaux
	2	Proposer des activités accessibles à tous les élèves quelquefois leur niveau, leur genre, leur culture et/ou leur capacité physique et cognitive	Accès aux activités handisport et/ou adaptées
	2	Créer une association sportive scolaire ou assimilé si le droit local n'existe pas	Programmer et participer aux programmes proposés
	3	Donner de la visibilité aux actions sportives inclusives (EBEP)	Mettre en place une charte locale du sport inclusif coconstruit avec les élèves, les équipes et les partenaires
	3	Faire interagir les élèves avec un sportif de haut-niveau	Organiser des master-classes, mettre en place des séquences de web-radio avec des JRI pour médiatiser l'action
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Participer aux temps forts annuels JNSS SOP, JO/JP	JNSS, SOP (projet plateforme Génération 2023 + RS) JO et JP
	1	Participer au minimum à un événement de ligue en distanciel	Se rapprocher des actions portées et proposées par les ligues sportives scolaires AEFE
	2	Lier un événement sportif à une culture ou une région du monde	Faire l'initiation d'une activité sportive locale ou assister à une rencontre d'un sport local
	2	Lors de la mise en place d'actions phares, créer des séquences pédagogiques en interaction avec les délégations participantes,	Utiliser l'action comme support pédagogique
	3	Impliquer les élèves dans la production de contenu valorisant un événement sportif (JRI, JO, podcast, Web radio, suivi RS, création affiche	Organiser une interview préparée avec les élèves ; réaliser une exposition sur un SHN ; créer l'affiche d'un événement international
	3	Co construire avec les élèves un projet sportif et culturel en lien avec un partenaire ou un autre établissement du réseau	Créer des actions portées par les jeunes officiels et les inscrire dans un projet transdisciplinaire,

Axes	Niveau	Items	Exemples
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	Recenser les espaces possibles de pratiques de proximité	Envisager l'utilisation des différents types d'espaces pour la pratique des activités physiques
	1	Sensibiliser les élèves à l'utilisation respectueuse des espaces partagés	Sensibiliser les élèves aux gestes écoresponsables via le pool d'éco-délégués et le CDI
	2	Fréquenter les équipements de proximité pour réduire les temps de transport motorisé	Sensibiliser les élèves aux problématiques de l'empreinte carbone
	2	Organiser un événement sportif en milieu naturel péri urbain	Programmer des événements liant des actions EFE3D (pas de plastique, collation de proximité, tri, 0 déchet…)
	3	Organiser un événement sportif en utilisant les mobilités actives	Privilégier les déplacements en marchant, en vélo, en trottinette, en transports en commun…
	3	Intégrer une dimension sportive aux projets du réseau	Proposer des temps d'activités physiques aux projets phares du réseau (SLFM, OCLFM, AAEH…)
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	1	Proposer plusieurs temps d'association sportive ou AES dans la semaine	Varier les champs d'apprentissages
	1	Consolider l'apprentissage du savoir nager	Toutes les attestations délivrées au plus tard en classe de 3e
	2	Organiser des rencontres sportives favorisant l'acquisition des CPS	Mettre en jeu des contextes de pratique sportive où les élèves sont arbitres, juges, organisateurs, joueurs…
	2	Proposer des temps de réflexion sur la santé du sportif (nutrition, retour de blessures, préparation mentale…)	Inviter des conférenciers deux à trois fois par an sur des thématiques décidées par les CVC et CVL
	3	Développer une culture et une éthique sportive	Étudier en lettres, en vie de classe, en EPS la notion d'éthique sportive via la sociologie ou la philosophie, la citoyenneté sportive
	3	Former les équipes éducatives à la promotion de la santé par le sport	1 fois par an, étendre les conférences sur la santé à tous les personnels ; créer la semaine de la santé
Accompagner le parcours des élèves sportifs de haut niveau (ce critère ne sera pas discriminant dans l'obtention du label s'il n'y a pas d'élèves sportifs de haut niveau dans l'établissement)	1	Faciliter les aménagements ponctuels de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales et/ou scolaires	Répondre aux besoins ponctuels des élèves sportifs de haut-niveau compte tenu des contraintes compétitives
	2	Mobiliser les SHN et mettre en valeur leurs compétences au sein de l'établissement	Organiser une journée des talents dans l'établissement
	3	Mettre en place un parrainage de promotion avec d'anciens élèves SHN de l'établissement	Conserver un lien avec les anciens SHN de l'établissement (le mur des sportifs par exemple…) pour faire profiter aussi de leur expérience

ANNEXE 6 -Cahier des charges ESMS

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Réaliser en lien avec le référent sport identifié, une information sur l'offre sportive territoriale des clubs para accueillants	Lors de la réunion de rentrée avec les familles, valoriser l'offre sportive des clubs locaux pour les jeunes, en particulier les clubs accueillant les jeunes en situation de handicap
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Concevoir et déposer un projet dans le cadre de la semaine olympique et paralympique	Renseigner sur la plateforme dédiée l'action organisée dans le cadre de la SOP (avec ou sans partenaire)
	1	Mettre en œuvre des partenariats avec les associations sportives locales	Favoriser les mises en relation des établissements scolaires de bassin avec les clubs dans le cadre de l'école ouverte
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	2	Dynamiser la pratique associative sportive scolaire	Former des équipes de sport partagé pour participer aux événements UNSS / UGSEL
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	2	Proposer des temps d'activité physique dans l'emploi du temps des élèves	Intégrer des temps de mobilisation physique entre les temps scolaires ou professionnels
Accompagner le parcours des élèves sportifs (éventuellement de haut niveau)	3	Le cas échéant, accompagner le jeune, licencié dans un club sportif, parasportif ou de sport adapté, dans sa pratique	Créer les conditions favorables pour une pleine expression de son potentiel

ANNEXE 7 -Cahier des charges établissements du sport

Axes	Niveau	Items	Exemples
Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif	1	Informer les publics et les scolaires sur les filières des métiers du sport	Participations aux forums d'orientation, cordée du sport avec le rectorat, SOP
	1	Faciliter l'accès aux infrastructures pour les publics en situation de handicap	Valoriser et garantir l'accessibilité des publics en situation de handicap dans l'offre d'accueil (de stages, formation, de structures d'entrainements, de séjours sportifs) avec les ligues « parasport »
	1	Information des stagiaires, sportifs, personnels sur les événements sportifs locaux	Partenariats billetteries avec les organisateurs d'événements sportifs locaux en proximité de l'établissement.
	1	Développer des partenariats avec les ligues sportives et les clubs locaux	Conventions pour l'utilisation partagée des équipements (cf.3), l'accueil de stages, l'organisation d'événements communs. Recensement des espaces de pratiques disponibles
	2	Organiser des interventions de sportifs de haut niveau pour inspirer les stagiaires en formation/sportifs	Conférences, démonstrations, parrainages.
	3	Développer une offre pour les personnels, les entreprises et administrations de proximité dans une logique de promotion du sport santé et de la lutte contre la sédentarité en milieu professionnel	Partenariat avec les clubs/éducateurs pour une offre de créneaux dans l'établissement en dehors des heures utilisation (formation/entrainement).
Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs	1	Participer aux temps forts nationaux (JNSS, SOP, fête du sport, Journée Olympique/paralympique)	Ouverture de l'établissement. Organisation d'ateliers ou de démonstrations sportives lors de ces événements notamment des parasports. Accueil d'élèves/étudiants pour faire connaître les missions de l'établissement.
	1	Valoriser les réussites sportives des sportifs accompagnés par l'établissement	Communication interne et externe (réseaux sociaux, newsletters, affichage), participation sur les événements (témoignages, exhibition). Retour sur les parcours des sportifs en reconversion précédemment pensionnaires de l'établissement.
	2	Organiser ou participer à des événements sportifs locaux ou nationaux	Tournois (stagiaires, sportifs, personnels), journées portes ouvertes, course collective /solidaire, événement parasportif.
	2	Utiliser les grands événements sportifs comme support culturel	Programme d'animation autour des grands événements : exposition thématique, diffusion de matchs, analyse de performances, club de supporter fan zone (club France) interne et/ou externe avec les partenaires locaux.
	3	Concevoir un projet pédagogique intégrant une dimension internationale (échanges, mobilités)	Partenariats avec des établissements étrangers, participation à des compétitions internationales.
	3	Mobiliser le centre de documentation de l'établissement pour des expositions thématiques (santé, inclusion, environnement, numérique/IA, olympisme, paralympisme, performance) pour les stagiaires, sportifs, extérieurs.	Enrichir le fond documentaire de l'établissement sur ces thématiques et proposer une mise en valeur des ressources, des expositions, conférences/débats.

Axes	Niveau	Items	Exemples
S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique	1	Optimiser l'utilisation des infrastructures en partenariat avec les collectivités locales	Conventions pour l'ouverture des équipements au public en dehors des horaires de formation/entrainement.
	2	Développer des projets de mobilité active (vélo, marche, course à pied) dans/vers l'établissement	Intégration de la dimension mobilité active dans l'accès, la circulation, le stationnement vers/au sein de l'établissement.
	2	Promouvoir l'offre sportive « sports de nature » hors les murs.	Proposer une offre sportive et culturelle d'accès à la nature avec les partenaires territoriaux.
	3	Créer des parcours sportifs innovants (parcours santé, parcours d'orientation) dans et autour établissements	Collaboration avec les collectivités pour aménager des espaces dédiés bénéficiant au plus grand nombre. Recours au design actif.
Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé	1	Intégrer des temps dédiés à la pratique sportive santé dans les emplois du temps des stagiaires, du personnel	Séances de sport santé, pauses actives, ateliers bien-être dans les activités de l'établissement (réunions interne, formation, accueil d'événements).
	1	Sensibiliser les stagiaires formation/sportifs aux enjeux de la santé (nutrition, sommeil, gestion du stress) et mise en place de préventions contre toutes les formes de violence dans le sport	Ateliers thématiques, interventions d'experts.
	2	Développer des partenariats avec des Maisons Sport Santé ou des structures médicales locales	Constitution d'un réseau de correspondants médicaux et paramédicaux spécialisés pour répondre besoins des sportifs/encadrements. Conventionnements avec les services hospitaliers territoriaux. Dimension sport santé (participation des CREPS à la stratégie nationale sport santé) développement de formations, de conférences…
	3	Mettre en place un protocole de recherche sur la performance sportive	Faciliter le recueil des besoins et l'intermédiation avec les équipes de recherche dans la mise en œuvre de protocole. Création et animation par le CREPS d'n réseau des établissements d'enseignements supérieurs et grandes écoles sur la recherche et autres projets en lien avec le SHN

Axes	Niveau	Items	Exemples
Accompagner le parcours des élèves sportifs (éventuellement de haut niveau)	2	Organiser des temps d'échanges entre champions et sportifs	Ateliers de mentorat : retours d'expérience sur la conciliation sport/études, animés par référent RSSP. Conférences thématiques : gestion de carrière, reconversion, santé (avec intervenants extérieurs).
	2	Valoriser les compétences acquises par les sportifs de haut niveau (reconnaissance dans les parcours de formation)	Intégration dans les évaluations/orientations, mise en avant des réussites (parcoursup, livret de compétences).
	3	Mettre en place un système de parrainage par d'anciens sportifs de haut niveau	Parrainage individuel : suivi par un ancien athlète pour conseiller les jeunes sportifs sur leur projet (transmission d'expérience, accompagnement personnalisé). Réseau d'anciens pensionnaires : plateforme d'échange entre générations de sportifs de l'établissement (ex. : alumni INSEP). Créer un réseau d'entreprises partenaires pour faciliter l'insertion professionnelle des sportifs (ex. : stages, contrats d'alternance), ambassadeurs pour les jeunes générations.
	3	Développer des parcours hybrides (présentiel/distanciel)	Modules asynchrones : accès à des ressources en ligne (MOOC, replays de cours) pour les sportifs en déplacement. Partenariats avec les fédérations/enseignement supérieur : intégration des certifications fédérales dans les parcours de formation.

ANNEXE 8 -Des ressources pour faciliter la mise en œuvre de la labellisation « Génération 2030 »

Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

- Les conventions avec les fédérations sportives
- Les actes du colloque « activités sportives de nature à l'école »
- Le rôle éducatif des sports de nature
- Les sports de nature en séjour scolaire, développer la pratique multisport de nature pour les jeunes
- Le Handiguide des sports
- L'annuaire du mouvement sportif
- L'outil de recherche « Mon Club Près de Chez Moi »
- Clubs inclusifs

Les correspondants des fédérations sportives scolaires et universitaires :

- FFSU
- UNSS
- USEP
- UGSEL

Correspondants et référents sur les territoires du mouvement sportif :

- CNOSF)
- CPSF

Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

- La semaine olympique et paralympique
- Les ressources pédagogiques « la grande école du sport » CANOPE
- Les ressources pédagogiques CNOSF
- Journée nationale du sport scolaire
- Journée internationale du sport scolaire et universitaire
- Semaine européenne du sport (#BeActiv)
- La plateforme Génération 2024
- Les ressources éduscol sur l'olympisme et le paralympisme
- Journée olympique
- Journée paralympique
- Calendrier prévisionnel des grands événements sportifs internationaux

S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

- Le Code de l'éducation les articles : L. 212-15, L 213-2-2, L. 214-6-2 modifiés par la loi de refondation de l'école n° 2013-595 du 8 juillet 2013 – art 24, 25, 26. Il prévoit l'utilisation des locaux scolaires propriétés des communes, des conseils généraux et des conseils régionaux en dehors du temps scolaire
- Le guide MEN « l'accès aux équipements sportifs »
- Les modalités d'organisation du service de sécurité lors de l'exploitation d'un équipement sportif (à intégrer à la convention entre l'exploitant et les utilisateurs) : alinéa 3 de l'article MS46 et article MS52 du règlement de sécurité incendie dans les ERP
- Les recommandations et cahier des charges fonctionnel concernant les besoins en équipements et matériel sportif pour l'EPS de la maternelle au lycée et la pratique des APS
- Le recensement des équipements sportifs
- Le jeu Mission Eco' sportive pour repérer les éco-gestes dans la pratique sportive

Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé :

- Site éduscol de l'école promotrice de santé

Accompagner le parcours des élèves sportifs et sportifs de haut niveau

- Circulaire relative aux modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves (MENE2334358C du 15/12/2023)
- La FOAD dans le réseau grand INSEP.

Autres ressources

- L'espace dédié aux 30 APQ éduscol
- Le vadémécum Génération 2024
- Les parcours :
    - éducatif de santé, citoyen de l'élève, avenir
    - d'éducation artistique et culturelle
- Le vadémécum « pratiques sportives à l'école »
- Les activités sportives dans les PEDT et le plan mercredi ;
- Les actes du colloque sport et handicap de l'école à l'université – ASEU
- Les sites :
    - du Comité national olympique et sportif
    - du Comité paralympique et sportif, de l'USEP
    - de l'UGSEL
    - de l'UNSS
    - de Tuto-jo | À la découverte de l'olympisme

- Les sites des pôles ressources nationaux
    - PRN sport de nature
    - PRN sport santé bien être
    - la mission développement durable
    - des ressources de l'INSEP du ministère chargé des sports
- Le site de l'INJEP
- Les Comités régionaux, départementaux et territoriaux olympiques et sportifs (CROS, CDOS, CTOS) constituent des relais essentiels du mouvement sportif sur l'ensemble du territoire. En tant qu'organes déconcentrés du CNOSF, ils réunissent les ligues et les comités sportifs à l'échelle régionale et départementale, et peuvent, à ce titre, accompagner les établissements labelisés Génération 2030. Ils peuvent notamment constituer une ressource précieuse pour :
    - faciliter les mises en relation avec les clubs et structures sportives locales ;
    - appuyer la mise en œuvre de projets structurants (événements, partenariats, projets inclusifs) ;
    - valoriser les démarches en faveur des valeurs olympiques, paralympiques et du sport pour tous ;
    - relayer les dispositifs nationaux (SOP, Journée Olympique, JNSS, etc.) à l'échelle locale.

Pour toutes les questions d'intérêt général relevant de leur ressort territorial, les CROS, CDOS et CTOS sont les interlocuteurs en matière de sport des pouvoirs publics et des autres organes officiels territoriaux (DRAJES, SDJES, Conseil Régional, Conseil Départemental, Rectorat, DASEN, ARS, etc.).

Si vous souhaitez prendre contact avec le CROS de votre région, le CDOS de votre département ou le CTOS de votre territoire ultramarin, n'hésitez pas à consulter l'annuaire du CNOSF : Annuaire | CNOSF.